

1. OBJET DU DOSSIER

La société DIALOG SERVICES réalise le conditionnement et la préparation de colis pour des clients de secteurs d'activités variés dont principalement l'édition : le groupe Hachette, le groupe Bayard Presse, le groupe EMAP, France Abonnements (groupe ADLPartner), Harlequin, Pigier, 123Famille, Britanica, Universalis, etc.

L'extension d'activités dans le secteur du e.commerce pour la vente en ligne nécessite l'extension du stockage. La demande actuelle concerne la vente de chaussures (Sarenza.com) mais les équipements pourront permettre le stockage d'autres produits qui demeureront dans le classement visé pour cette extension.

L'établissement est autorisé par l'Arrêté Préfectoral en date du 16 Juin 2009 et a fait un déclaration d'existence en date du 22 mars 2011 suite à la modification de nomenclature du 13 Avril 2010 qui a introduit les seuils d'enregistrement.

Cette augmentation de stockage engendrera la création de deux nouvelles cellules de stockage en rubrique 1510 de la nomenclature, maintenant les stockages en « Enregistrement ».

Le présent dossier constitue la demande d'Enregistrement établie selon le code de l'environnement.

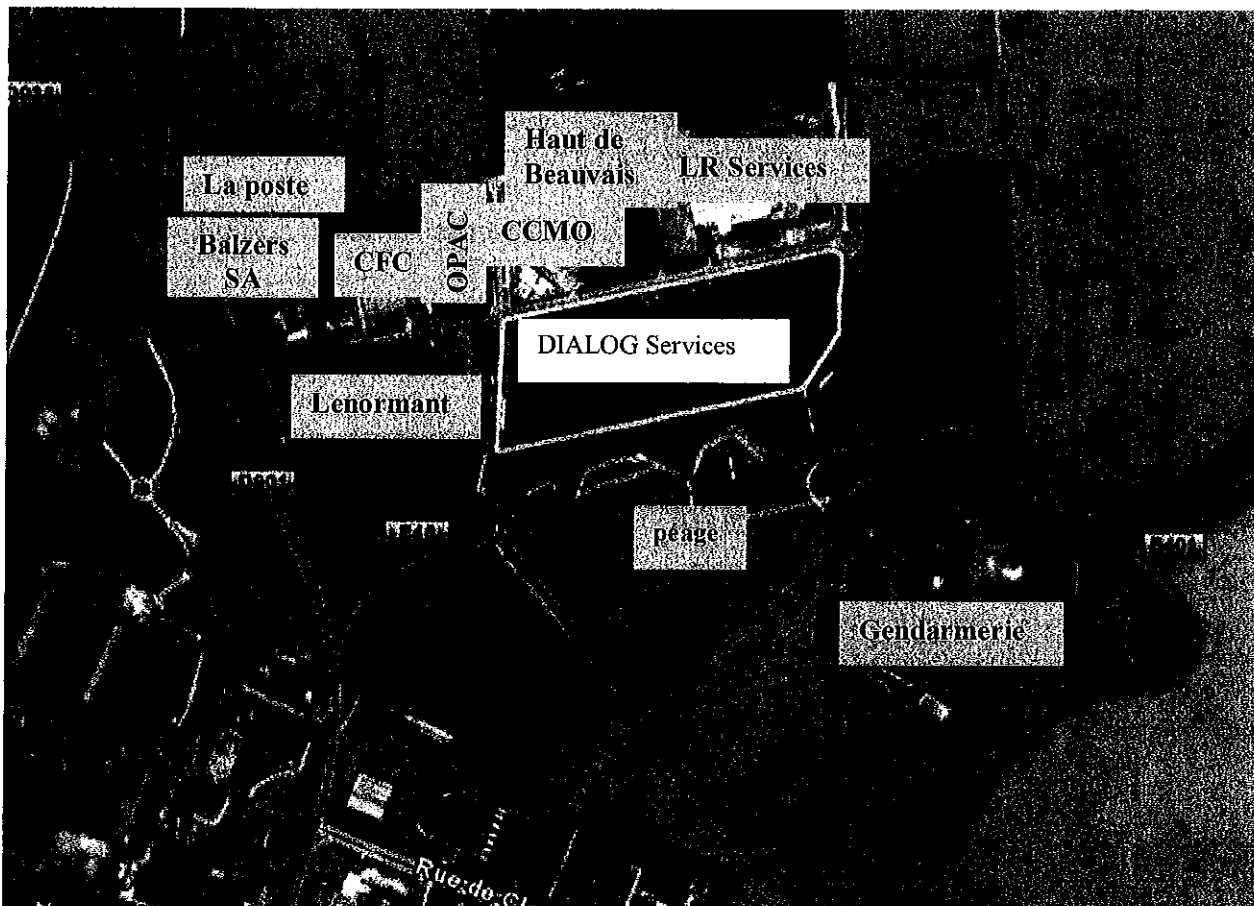
2. IDENTITE DU DEMANDEUR

<i>RAISON SOCIALE EXPLOITANT</i>	DIALOG Services
<i>FORME JURIDIQUE</i>	S.A.S
<i>ADRESSE DU SIEGE SOCIAL</i>	ZAC du Haut-Villé 60 000 BEAUVAIS
<i>ADRESSE DU SITE</i>	ZAC du Haut-Villé 60 000 BEAUVAIS
<i>TEL</i>	03 44 06 46 60
<i>FAX</i>	03 44 48 57 36
<i>SIRET</i>	41972349900028
<i>APE</i>	8292 Z
<i>NOM & QUALITE DU SIGNATAIRE</i>	M. Adrian DIACONU Président Directeur Général
<i>NOM DE LA PERSONNE SUIVANT LE DOSSIER</i>	M. DECROIX Directeur Technique
<i>ACTIVITE PRINCIPALE</i>	Activités de conditionnement
<i>PROPRIETAIRE DU BATIMENT</i>	DSB TOP 48 Avenue Victor Hugo 75116 PARIS

3. EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION

PARCELLES CADASTRALES	Commune	Parcelle
	BEAUVAIS	LA2
COORDONNEES LAMBERT	X=584829, Y=192523	

Le site est situé sur la zone du HAUT VILLE



Parc d'Activités du Haut-Villé à Beauvais

Vue aérienne du terrain 

La situation du site est constituée :

- au Nord : de champs, de l'aéroport de Beauvais Tillé à 1,5 km,
- au Sud : de la Nationale 31 et de l'autoroute A 16 à 750 m (le péage est situé à 60 m au Sud des limites de propriété), d'une zone d'activités (ZAC de la Vatine), d'entreprises industrielles, de la vallée du Thérain à 1,5 km,
- à l'Est : de l'autoroute A16 à environ 500 m, puis de champs,
- à l'Ouest : de champs et des premières habitations de la ville de Beauvais à 750 m

L'environnement proche est constitué :

- des établissements du Parc d'activités du Haut-Villé : la CCMO (Caisse Chirurgicale et Médicale de l'Oise) et la société LR SERVICES (stockage de produits alimentaires) situées à environ 20 m de la limite de propriété Nord, les Hauts de Beauvais (restaurant, crèche, et conciergerie inter entreprises géré par la CCMO)
- le péage de l'A 16 à 60 m de la limite de propriété Sud, l'aire de stationnement du péage à 20 m, et la gendarmerie à 200 m au Sud-est,
- le bassin de collecte des eaux pluviales du Parc d'activités du Haut-Villé à 25 m à l'Est, des champs cultivés,
- des entreprises de la zone d'activités : Lenormant Manutention à 15 m, CFC International (conception et maintenance d'installations frigorifique et de climatisation), Balzers SA (production de dépôts métalliques sous vide), et la Départementale 901 à 500 m à l'Ouest, La poste (centre de tri), l'OPAC

Un chemin piétonnier longe les limites de propriété extérieures Est et Sud du site.

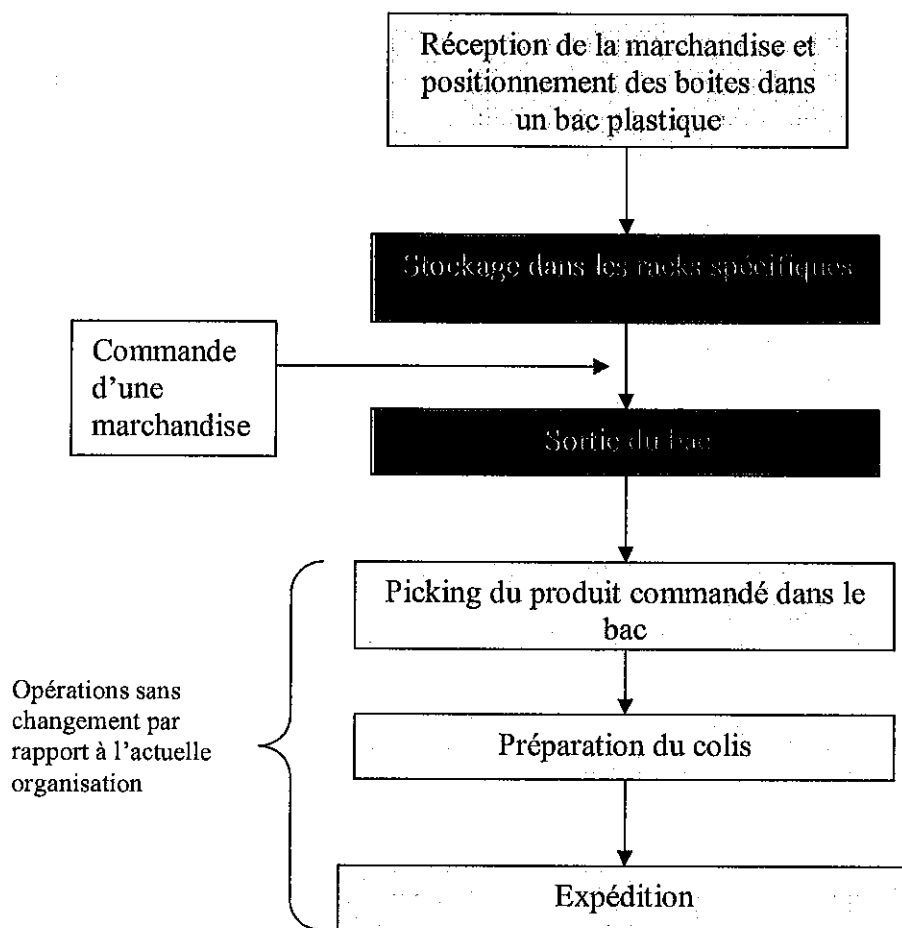
4. NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

4.1 PRESENTATION DES INSTALLATIONS

L'activité du e.commerce ne modifie pas l'activité actuelle. La différence essentielle est le stockage automatique pour l'entrée et la sortie des bacs dans lesquels les boîtes de chaussures seront disposées.

Le stockage prévu concerne des chaussures mais le mode de rack automatique peut être étendu à des produits d'autre nature, mais qui resteraient classables dans la rubrique 1510 « produits combustibles » et de dimension adapté aux bacs.

L'organisation est schématisée ainsi :



- : Opérations manuelles
- : Opérations automatiques

Des postes seront dédiés à la réception, permettant d'identifier, de peser, et de dimensionner le produit réceptionné, et de lui affecter un bac permettant son stockage.

Les bacs seront acheminés au moyen de convoyeurs et d'ascenseurs dans les racks de stockage dédiés à cet effet.

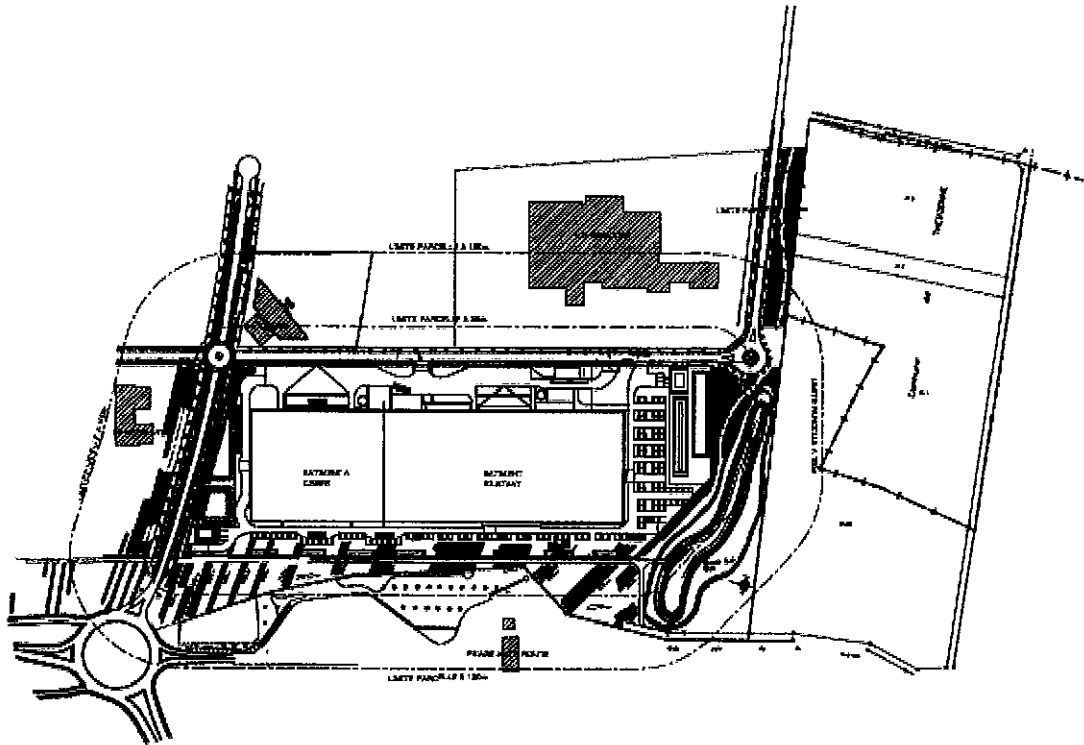
Une fois la commande passée, l'ascenseur sortira le bac qui sera acheminé vers les postes de picking. Le personnel choisira le produit commandé, le bac repartira, toujours par le biais de convoyeur, vers la zone de stockage.

La marchandise sera ensuite acheminée vers les postes de préparation de colis et d'expédition.

Effectifs

Ce nouveau projet permettra l'intégration d'environ 100 postes à temps plein.

Le projet consistera à la création des deux cellules de stockage dans le prolongement de l'existant.



4.2 CAPACITE DE STOCKAGE

Les racks seront placés à 0,9 m des parois des cellules dans le sens de la longueur, 11,6 m et 11,2 m vis-à-vis des parois dans le sens de la largeur. Ces espaces recevront respectivement :

- les convoyeurs qui achemineront les bacs depuis l'atelier,
- Les supports de racks et les mécanismes des lifts (système d'ascenseur) qui iront placer et chercher les bacs en automatique.

Les deux cellules sont dénommées 1b pour celle contiguë à la cellule 1a existante, et 2 pour la seconde située en extrémité du bâtiment.

La cellule 1b est constitué de deux hauteurs : 1/3 de la surface a une hauteur de 11,5 m au faitage pour être au niveau de la cellule 1a, 2/3 de surface ont une hauteur de 13,7 m au faitage pour être à la hauteur de la cellule 2 qui possède cette même hauteur.

Les principales caractéristiques des cellules de stockages sont les suivantes :

Surface globale de la plateforme	73 814 m ²
Surface des Cellules	2 x 5952 m ² (99,7 x 59,7 m)
Surfaces imperméabilisées et voiries de l'extension (hors cellules)	9950 m ²
Volumé global de l'extension (calculé sur la base de la hauteur au faitage)	Cellule 1b : 77 737 m ³ Cellule 2 : 81 816 m ³
Volumé global des entrepôts	261 633 m ³

		Pour chaque cellule
Ossature	R 60 (Stable au feu 1 h) : poutres, pannes	
Parois séparatives entre cellules	Entre cellules 1a et 1b : REI 120 (Murs coupe-feu 2 h) - béton cellulaire Entre cellules 1b et 2 : REI 120 (Murs coupe-feu 2 h) - béton cellulaire	
Couverture	Bac métallique double peau et isolation thermique par laine minérale. Avec Etanchéité multicouche	
Sol	Sol bétonné	
		Façades extension
Façade Nord (coté voie d'accès)	Cellules 1b et 2	Poteaux béton et Maçonnerie (béton cellulaire) REI 120
Façade Ouest (coté accès zone du Haut Ville)	Cellule 2	Poteaux béton et Maçonnerie (béton cellulaire) REI 240
Façade Sud (coté autoroute)	Cellules 1b et 2	Poteaux béton et Maçonnerie (béton cellulaire) REI 240

	Cellule 1b	Cellules 2
Hauteur faitage	Partie haute : 13,7 m Partie basse : 11,5 m	13,7 m
Hauteur bâtiment	Partie haute : 14,5 m Partie basse : 12,6 m	14,5 m
Hauteur de stockage	Partie haute : 12 m Partie basse : 10 m	12 m
Hauteur murs coupe feu séparatifs	Entre cellules 1a et 1b : 12,6 m	Entre cellules 1b et 2 : 14,5 m
Portes dans les murs séparatifs	E120 entre cellules 1a et 1b	E 120 entre cellules 1b et 2
Autres portes	Portes piétonnières : sans résistance au feu particulière Portes de quai et Portes à niveau : sans résistance au feu particulière	
Hauteurs des cantons	2 m	

	Dimensions
Distance entre façade Nord et racks	11,6 m
Distance entre façade Sud et racks	11,2 m
Distances entre façades Ouest et Est et racks	0,9 m
Largeur double rack	2 m
Largeur simple rack	1 m
Longueur stockage	77,9 m
Dimensions palettes	0,8x0,6x0,4 m

Le stockage sera réalisé dans des bacs de 0,6x0,4x0,4m dans lesquelles les boîtes de chaussures seront disposées. Chaque palette, constituée de deux bacs, aura une dimension de 0,8x0,6x0,4 m. Les bacs sont en matière plastique et peuvent contenir 6 boîtes de chaussures. L'ensemble pèse en moyenne 10 kg.

De façon plus générale, pour d'autres types de stockage, les bacs pourraient être également en cartons et le poids global de chaque bac+contenu est au maximum de 35 kg.

La configuration des racks permet de revoir au maximum 120360 bacs dans la cellule 1b et 132192 bacs dans la cellule 2. Les masses indiquées ci après sont arrondies à la centaine supérieure.

Type de produits		Quantité maximale Cellules existantes	Quantité maximale cellule 1b	Quantité maximale cellule 2	Quantité maximale sur l'entrepôt
Produits combustibles divers 1510	t	14 000	4300	4700	23000

4.3 INSTALLATIONS ET LOCAUX ANNEXES

Dans le cadre du projet des aménagements et des locaux annexes seront créés (pour les locaux annexes, voir plan ci après) :

- Une entrée poids lourds, accessible depuis la voie de desserte de la zone qui s'ajoutera à celle existante qui deviendra uniquement l'accès VL. Cet accès poids lourds sera doté d'une loge de réception avec poste de gardien
- Un second accès depuis la route pénétrant dans la zone. Ce second accès sera destiné aux services incendie
- une réserve incendie, un bassin d'infiltration des eaux pluviales, un bassin de confinement des eaux d'incendie
- un local sanitaire dans des locaux techniques existants, extérieurs aux cellules de stockage. Dans le prolongement de ces locaux il sera créé des locaux techniques pour recevoir la chaufferie, un poste de transformation, un local TGBT, affectés à l'extension
- Une dalle et un local technique nécessaires pour entreposer et entretenir le matériel d'automatisation du stockage
- Les équipements de l'installation sprinkler (dans le cas où l'étude technique conduisait à de nouveaux équipements)
- Un local de charge de batteries

4.4 CHAUFFAGE

Le chauffage sera réalisé par aérothermes eau chaude à partir d'une chaufferie fonctionnant au gaz naturel, placée dans un local spécifique, non implantée dans les cellules, mais en façade, dans un local avec des parois coupe feu REI 120 (coupe feu 2h).

4.5 LOCAL DE CHARGE

Un local de charge est prévu dans l'extension. Il pourra recevoir 8 chariots. Le sol sera traité en pente pour recueillir les écoulements d'acides des batteries dans un bac central.

Le local sera réalisé en maçonnerie, ses parois seront REI 120 (coupe feu 2h).

Le local sera ventilé en toiture par des lanterneaux, il possèdera une issue de secours de degré CF 2h et sera accessible par les chariots depuis la cellule, par une baie dotée d'une porte coulissante à fonctionnement automatique de degré CF 2H (EI 120).

Il fera l'objet d'un dossier déclaration déposé ultérieurement pour sa mise en service.

4.6 SPRINKLER

Les nouvelles cellules seront protégées par une installation d'extinction automatique à eau (sprinkler).

Les caractéristiques au stade actuel du projet ne sont pas définies. Elles répondront aux règles applicables (APSAD ou FMI).

L'installation sera composée des principaux éléments suivants :

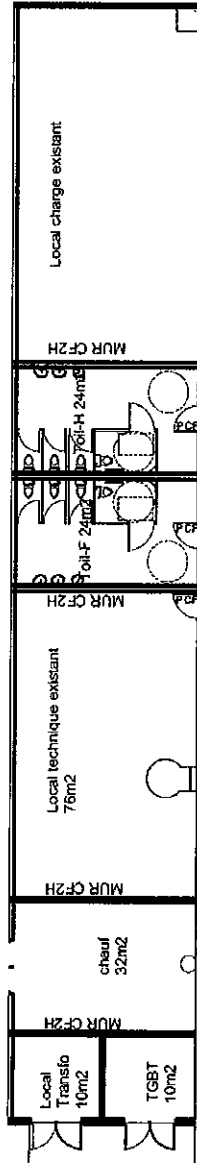
- source d'eau dite « inépuisable » constituée par un réservoir de 500 m³
- pompe entraînée par un moteur thermique
- sprinkler de type ESFR
- alarmes en local et avec report en loge gardien
- étendue sur l'ensemble des locaux objet de l'extension

4.7 POSTE DE TRANSFORMATION

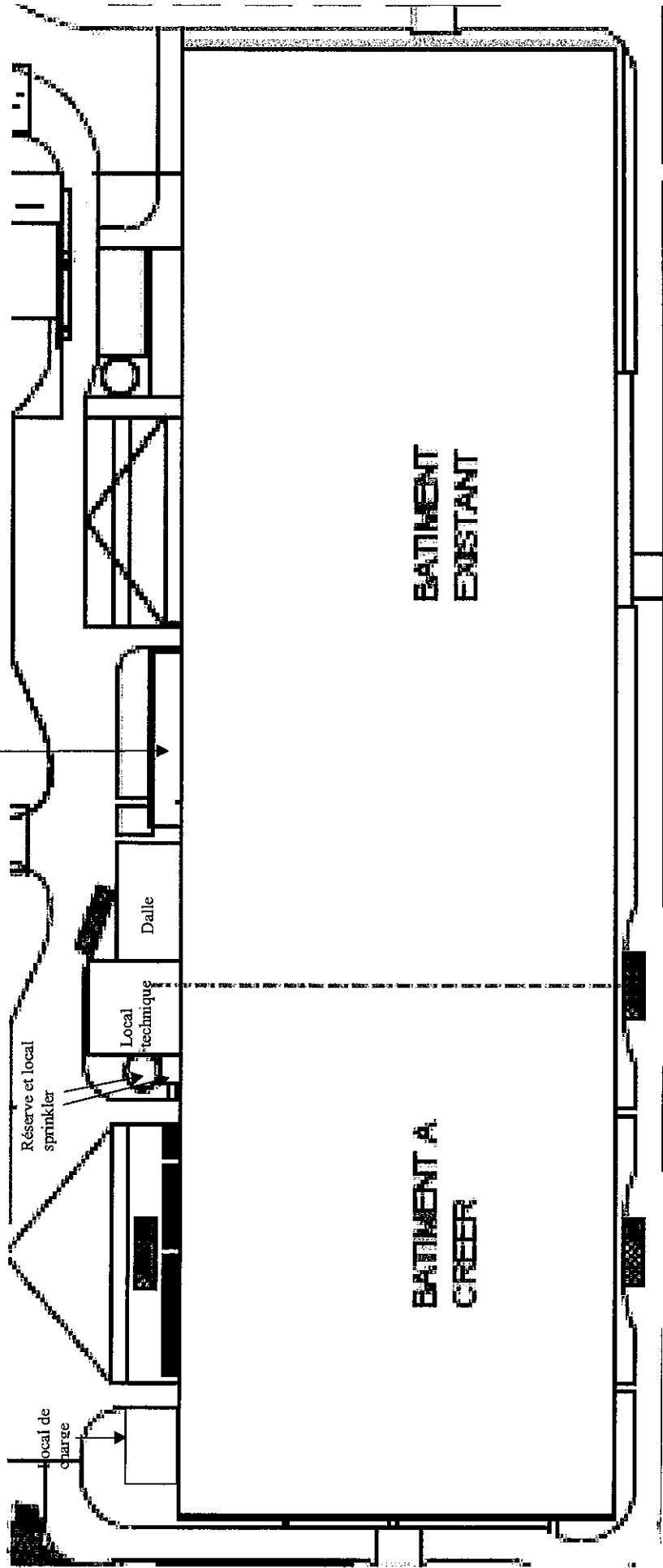
Un poste de transformation et un local TGBT seront ajoutés dans le cadre du projet. Ils seront implantés en extérieur des cellules, accessibles depuis l'extérieur, isolés des autres locaux par des parois coupe feu 2h (REI 120).

4.8 BUREAUX ET LOCAUX SOCIAUX

Il n'est pas prévu d'installer des locaux sociaux et bureaux dans les deux cellules. Des locaux sociaux seront aménagés comme indiqué ci-dessus, dans un local technique existant, situé sur la façade Nord et séparé par des parois REI 120 (coupe feu 2h) de la cellule existante.



Détail des aménagements



5 RECENSEMENT DES INSTALLATIONS CLASSEES

* SC : sans changement
 N : nouveau
 E : extension
 R : à régulariser

** A : Autorisation
 E : Enregistrement
 DC : Déclaration avec contrôle périodique
 D : Déclaration
 NC : Non Classable

Rubrique	Capacité totale	Classement Région d'affectage	Libellé simplifié de la nomenclature	Détail des installations ou activités
E	Volume de l'entrepôt : 261 633 m³ 23000 t de combustibles	E	Stockage de matières, produits ou substances combustibles en entrepôts couverts. La quantité de combustibles étant supérieure à 500 t et le volume des entrepôts étant supérieur ou égal à 50 000 m ³ mais inférieur à 300 000 m ³	Volume total de l'entrepôt : 261 633 m ³ Volume total et quantité de combustibles stockés dans les cellules : Existantes : 102 080 m ³ , 14 000 t Projet : Cellule 1b : 77 737 m ³ , 4300 t Cellule 2 : 81 816 m ³ , 4700 t Total : 261633 m ³ , 23000 t
SC	10 000 m ³	E	Pneumatiques et produits dont 50% de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques (stockage de)	Volume maximal d'emballages plastiques et de jouets et articles en matière plastique : 10 000 m ³
SC	13 100 m ³	D	Dépôt de papier, cartons ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés à l'exception des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 1 000 m ³ mais inférieur ou égal à 20 000 m ³	Livres, revues, emballages stockés dans les 2 cellules existantes : Total : 13 100 m ³

*	Rubrique	Capacité totale	Classement Rayon d'affichage	Etiquette simplifiée de la nomenclature	Détails des installations ou activités
SC	1532	600 m ³	NC	Dépôt de bois sec ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés à l'exception des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 1 000 m ³ mais inférieur ou égal à 20 000 m ³	Bois stocké en extérieur (palettes) : Total : 600 m ³
E	2910.2	2,3 MW	D	Installations de combustion fonctionnant au gaz naturel, aux gaz de pétrole liquéfiés, au fioul. La puissance thermique maximale (PCI) étant supérieure à 2 MW mais inférieure à 20 MW	Chaudière au gaz de ville pour le chauffage des cellules. 2 chaudières Puissance maximale chaufferie : 2,3MW au total
SC	2925	45 kW	NC	Ateliers de charge d'accumulateurs. Puissance maximale de courant continu utilisable inférieure à 50 kW.	1 local de charge permettant de recharger les batteries des chariots élévateurs. Existant Puissance maximale : 45 kW
E	1432	830 l	NC	Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables Quantité (en liquide de référence 1 ^{ère} catégorie) stockée inférieure à 10 m ³	Existant en équivalent 1 ^{ère} catégorie : 1 cuve fioul de 1800 l soit 360 l Encres et solvants 50 l Extension : 1 cuve fioul de 1800 l

6 PLAN D'URBANISME

La commune de BEAUVAIS dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en date du 12 Juillet 2007.

La zone du HAUT VILLE où est implanté le site de DIALOG SERVICES est située dans la zone UEa destinée à l'accueil d'activités industrielles, artisanales, d'entrepôts, de bureaux, ainsi qu'à l'aménagement d'un parc urbain et de ses équipements connexes.

Elle est découpée en sous secteur. Le sous secteur de DIALOG SERVICES est le sous secteur « LA » Logistique et Activités affectées aux :

- activités industrielles et artisanales
- entrepôts
- bureaux

EXTRAITS DU REGLEMENT concernant la zone UEa « LAb » :

- Le règlement autorise la construction d'entrepôts soumises au régime d'autorisation au titre des installations classées sous réserve qu'ils soient implantés à une distance minimale de 100 m de la limite de toute dont l'affectation dominante est l'habitat. Cette disposition ne s'applique pas pour les extensions des activités soumises à Autorisation avant approbation du PLU au régime d'une Autorisation au titre des installations classées.
- Les réseaux d'eaux usées doivent être raccordés au réseau d'assainissement public
- Les eaux usées et eaux pluviales doivent être séparées
- Les eaux pluviales doivent être infiltrées :
 - o les eaux de toiture sont infiltrées directement
 - o les eaux de chaussées et parkings doivent être préalablement traitées par déboureur séparateur d'hydrocarbures avant infiltration
- La hauteur de tout point de construction doit être inférieure à sa distance à la limite séparative sans excéder 15 m.

Le projet est compatible avec le règlement du PLU. Un permis de construire sera déposé parallèlement au dépôt du dossier d'enregistrement.

7 MESURES EN CAS DE CESSATION D'ACTIVITE

Dans le cas où la société DIALOG Services aboutissait à une situation de cessation d'activité, elle remettrait le site en état tel qu'il ne manifeste aucun danger ou inconvénient pour la santé, la salubrité publique, ni pour l'environnement.

DIALOG Services notifiera au Préfet la mise à l'arrêt définitif du site au moins 3 mois avant l'arrêt de l'exploitation. La notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer la mise en sécurité du site, notamment :

- le nettoyage du site, l'évacuation et l'élimination des produits dangereux ou polluants, des déchets, des matériels (cuves, canalisations, ...) présents sur le site
- les mesures visant à interdire ou limiter l'accès au site
- les mesures destinées à supprimer le risque d'incendie ou d'explosion
- les mesures destinées à prévenir les pollutions et à surveiller les effets de l'installation sur l'environnement

En cas de revente par le propriétaire, c'est l'ensemble du site (terrain et bâtiment) qui serait revendu à un repreneur désireux de poursuivre ou de changer d'activité.

L'usage futur du site sera déterminé conjointement avec la collectivité compétente en matière d'urbanisme, et le propriétaire du site.

Le propriétaire fournira notamment les plans, études et rapports de situation environnementale, les usages successifs du site ainsi qu'une proposition sur le type d'usage futur du site s'il n'est pas déjà défini.

Après détermination de l'usage futur des terrains, le propriétaire établira un mémoire de réhabilitation qui précisera les mesures prises ou prévues pour permettre le type d'usage déterminé sur le site.

Notons que les bâtiments ne comportent pas d'amiante, du fait de leur date de construction, et que les produits susceptibles de présenter un risque de pollution seront limités.

Des mesures de sécurité seront déjà établies, site en fonctionnement :

- clôture de l'ensemble du site et panneau d'interdiction d'accès au public
- limitation des quantités de déchets sur le site (les déchets sont collectés régulièrement)
- maintien des bâtiments fermés à clés en dehors des heures d'exploitation
- limitation des quantités de produits dangereux stockés sur le site.

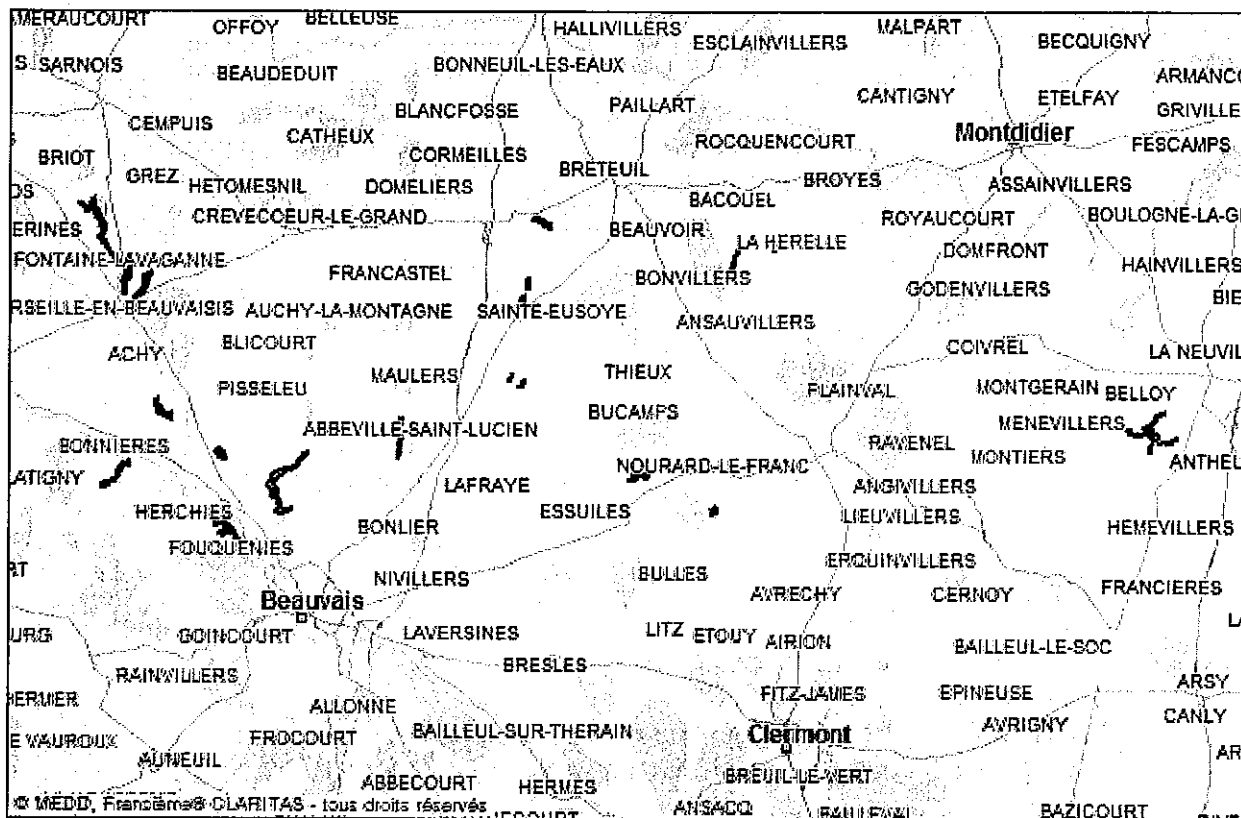
Les avis du propriétaire des terrains et de la mairie de Beauvais sur les conditions de réhabilitation du site, établis à l'origine du site, figurent en annexes.

8 INCIDENCE SUR LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE

8.1 NATURA 2000

Les données ci après présentent les zones Natura 2000 les plus proches du Parc du Haut Villé (moins de 10 km) issues du réseau accessible sur Internet.

- **Le réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (données 12/1998)**



De caractère mésotherme et xérophile et subcontinental, les phytocoenoses pelousaires, associées aux habitats des stades dynamiques qui leur succèdent (banquettes cuniculigènes à Héliantheme, ourlets, fourrés et hêtraies calcicoles sèches), constituent souvent de remarquables séries diversifiées sur le plan floristique : cortège caractéristique des pelouses du Mesobromion avec de nombreuses thermophytes subméditerranéennes, diversité orchidologique importante, 7 espèces protégées dont une de l'annexe II (*Sisymbrium supinum*), nombreuses espèces menacées.

Une diversité optimale est obtenue avec la continuité de forêts neutro-acidiclinales de sommet et de plateau sur argile à silex et limons.

Il convient de souligner complémentaiement l'intérêt ornithologique (rapaces nicheurs), herpétologique (importante population de vipère péliade) et la richesse entomologique de cet ensemble avec quatre espèces menacées au moins, dont une, le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) est inscrite à l'annexe II de la directive.

Site éclaté constitué par un réseau complémentaire de coteaux crayeux méso-xérophiles représentant un échantillonnage exemplaire et typique des potentialités du plateau picard méridional, liées à la pelouse calcicole de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii subass. polygaetosum calcareae* (l'extrême fragmentation actuelle, la disparition généralisée et la subsistance de relativement faibles étendues de pelouses calcaires ont nécessité la définition d'un réseau très éclaté). Le site englobe les coteaux froids de la Vallée du Thérain associés à une pelouse submontagnarde psychrophile sur craie, originale et endémique du plateau picardo-normand. Très localement, ces potentialités avoisinent celles du *Seslerio-Mesobromenion* dont une dernière et unique relique persiste dans Beauvais même au Mont aux Lièvres.

Composition du site :

Pelouses sèches, Steppes 65%

Forêts caducifoliées 30%

Prairies améliorées 4%

Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente 1%

Habitats naturels :

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco Brometalia*)(sites d'orchidées remarquables)

Hêtraies du *Asperulo-Fagetum*

Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard

Espèces végétales et animales présentes :

Invertébrés :

Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*)

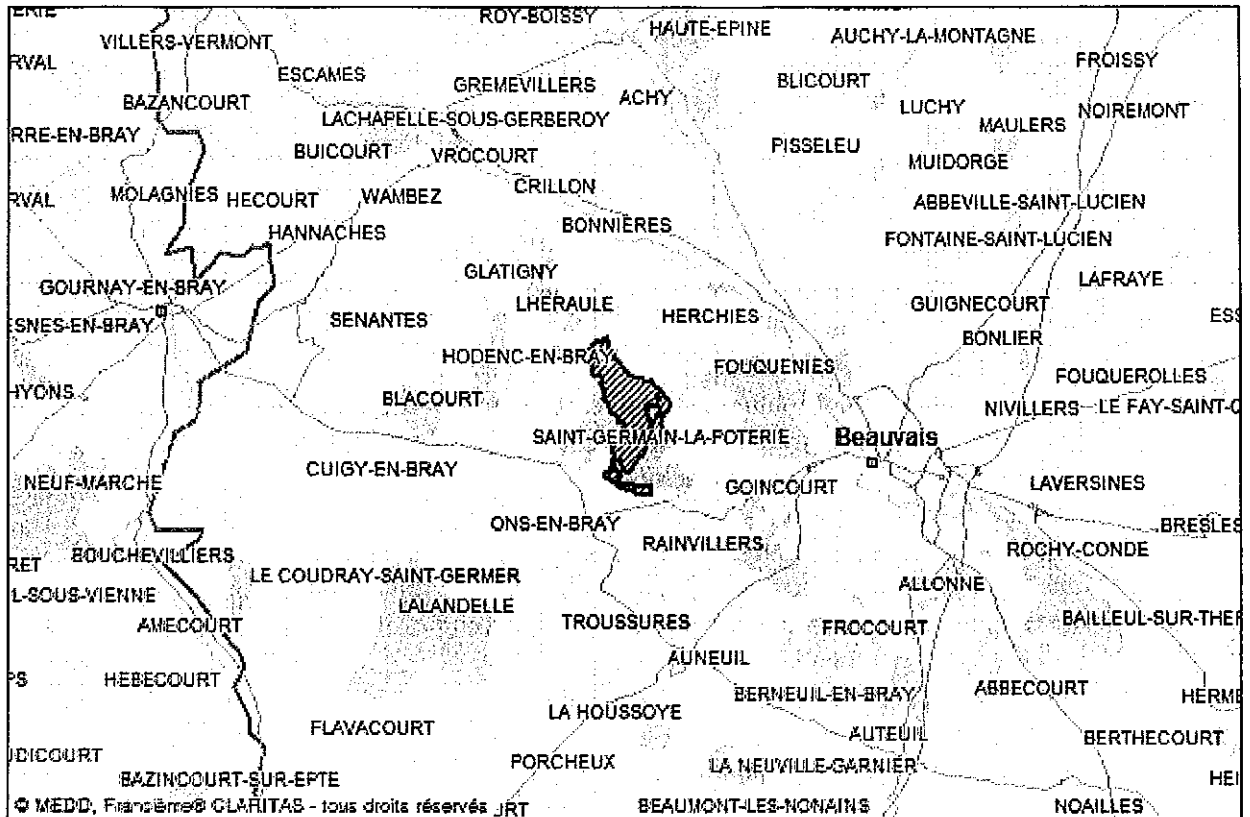
Mammifères :

Grand Murin (*Myotis myotis*) résidence hivernage

Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) résidence hivernage

Les coteaux les plus proches de DIALOG Services se situent à environ 7 km au Nord-Ouest.

➤ **Massif forestier du Haut Bray de l'Oise (données 12/98)**



Cet ensemble exceptionnel en plaine comprend de nombreux intérêts biocoenotiques (plusieurs habitats de la directive et d'autres non inscrits mais de très haute valeur patrimoniale au niveau européen, comme l'Aulnaie à Osmonde), floristique ((grande représentativité de la flore acidophile atlantique à submontagnarde, six espèces protégées, isolat d'aire (et en particulier du *Vaccinium vitis-idae* encore inconnu vers le milieu de ce siècle et qui pourrait bien subsister), plusieurs plantes menacées)), batrachologiques (tous les urodèles régionaux dont *Triturus cristatus*, Anoures avec deux espèces de l'annexe IV (*Rana dalmatina* en limite d'aire et *Hyla arborea*), mammalogiques (grand diversité de carnassiers, présence de la Martre et il y a encore une vingtaine d'années de la Loutre), ornithologiques (notamment rapaces et passereaux nicheurs).

Vers le sud-est de la dépression du Bray, les crêtes du Haut-Bray s'abaissent en une suite d'échancrures profondes et tortueuses offrant des paysages grandioses pour la plaine nord-ouest européenne, aux allures de montagne et connus sous le nom de "Petite Suisse Beauvaisienne". C'est le domaine des sables acides, des grès ferrugineux, des argiles réfractaires imperméables (induisant des nappes perchées oligotrophes et des niveaux de source) qui ont donné naissance à un complexe forestier acide.

Composition du site :

Forêts caducifoliées 89 %
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées 5 %
Pelouses sèches, Steppes 3 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana 2 %
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines) 1 %

Habitats naturels présents :

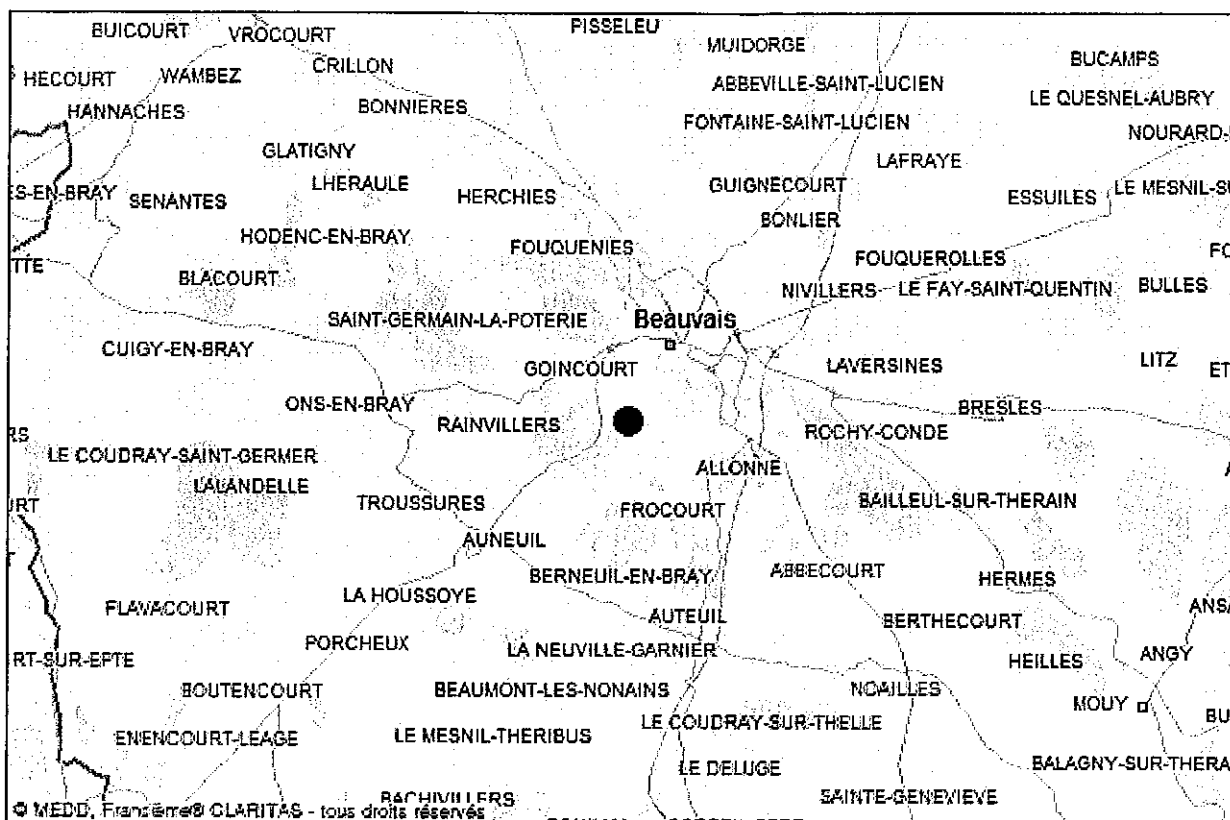
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)
Hêtraies du Asperulo-Fagetum
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion
Landes sèches européennes
Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

Espèces végétales et animales présentes :

Invertébrés
Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*)

Le massif se situe à environ 7 km à l'Ouest de Beauvais.

➤ **Cavite de Larris Millet à Saint Martin le Noeud (données 03/2002)**



Description du site :

Ce peuplement est caractérisé par une bonne diversité (sept espèces dont trois relevant de la directive). En particulier, les effectifs des espèces sont remarquables pour le Nord de la France en ce qui concerne le Vespertilion à Oreilles échancrées et le Grand Murin.

Il s'agit d'une vaste cavité fréquentée par les chiroptères et comptant la plus importante population de chauve-souris de la Picardie. Les grottes de Saint-Martin-le-Noeud constituent l'un des plus importants réseaux souterrains de la Picardie.

Composition du site :

Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)

Espèces végétales et animales présentes :

Mammifères

Grand Murin (*Myotis myotis*)

Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)

Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)

Le site est situé à environ 3 km au Sud Sud-Ouest de Beauvais.

L'activité et l'éloignement des zones répertoriées permettent de conclure que le site n'aura aucune incidence sur les zones Natura 2000.

8.2 SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET GESTION DES EAUX

Le SDAGE du Bassin Seine Normandie, adopté en 1996, *« fixe les orientations fondamentales de gestion équilibrée de la ressource en eau et des objectifs de qualité et de quantité des eaux »*.

L'activité du site ne présente aucun caractère d'incompatibilité avec les orientations le SDAGE du Bassin Seine Normandie vis-à-vis des 32 orientations figurant dans le chapitre 3 du SDAGE « Les orientations fondamentales pour répondre aux enjeux du bassin ».

Les seuls rejets sont :

- les eaux pluviales qui sont traitées par séparateur d'hydrocarbure avant infiltration sur site, comme le PLU l'impose
- Les eaux domestiques qui sont éliminées par le réseau d'eaux usées de l'agglomération de Beauvais

La consommation est limitée aux besoins sanitaires du personnel.

8.3 SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Il n'y a pas à ce jour de SAGE sur le bassin du Thérain, et un syndicat de rivière est en place.

8.4 PLAN DEPARTEMENTAL OU INTERDEPARTEMENTAL D'ELIMINATION DES DECHETS

Le site n'est pas concerné par le Plan Départemental ou Interdépartemental d'élimination des déchets.

8.5 PLANS REGIONAL OU INTERREGIONAL D'ELIMINATION DES DECHETS SPECIAUX ET ASSIMILES

Le site n'est pas concerné par le Plan Régional ou Interrégional d'élimination des déchets spéciaux et assimilés. Il ne procède à aucune activité de transit, de stockage, de traitement de déchet.

Les seuls déchets générés par le projet sont des déchets d'emballages qui sont triés et évacués par des filières de recyclage.

8.6 PLAN D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS DE L'ILE DE FRANCE

Le site n'est pas concerné par le Plan d'élimination des déchets ménagers de l'Île de France.

8.7 PLANS NATIONAUX D'ELIMINATION DE CERTAINS DECHETS SPECIAUX

Le site n'est pas concerné par le Plan National d'élimination des déchets spéciaux. Il ne procède à aucune activité de transit, de stockage, de traitement de déchet. Les déchets dangereux proviennent du nettoyage du séparateur d'hydrocarbure.

8.8 SCHEMA DEPARTEMENTAL DES CARRIERES

Le site n'est pas concerné par le Schéma Départemental des carrières.

8.9 PROTECTION DES EAUX CONTRE LA POLLUTION DES EAUX CONTRE LA POLLUTION PAR LES NITRATES

Le site n'a aucune incidence sur la pollution des eaux par les nitrates.

9 CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

9.1 CAPACITES TECHNIQUES

DIALOG SERVICES exerce ses activités depuis 2002 après avoir repris l'activité logistique de la société « Le Grand Livre du Mois ». L'effectif sur le site est d'environ 120-140 CDI et 200 ETP.

Elle a développé une compétence dans la prestation de services pour la Vente à Distance et le E-Commerce : gestion des informations (comptes clients, base de données opérationnelles), gestion des flux d'argent, gestion de flux de marchandises (réception, stockage, préparation des commandes, expédition des colis), gestion de la relation clients.

Cette compétence s'est également pratiqué au niveau de la gestion de ses sites de production par la compétence de son personnel et un suivi technique de ses équipements. Deux personnes sont particulièrement affectées au suivi des installations tant sur le plan technique que sécurité, le directeur technique, Mr David Decroix, et un responsable sécurité et services généraux, Mr Franck Gueville.

Dans le cadre de son projet DIALOG SERVICES s'est entouré de la compétence technique de NEDCON, installateur de racks automatique, afin de sécuriser cette nouvelle activité.

9.2 CAPACITES FINANCIERES

Dialog Services est locataire de locaux dont le propriétaire est *DSB TOP* et l'investisseur *ISM Industrial Securities Management France 48 avenue Victor Hugo*

Depuis le 1^{er} juillet 2011, le fonds de la caisse des dépôts est entré dans l'actionnariat de Dialog services à raison de 41,2%.

DIALOG SERVICES	2009	2010
Chiffre d'affaires	15 490 727	25 557 897
Charge d'exploitation	17 294 296	26 057 935
Résultat d'exploitation	- 1 685 311	- 437 966
Total capitaux propres	- 1 280 535	729 224
Immobilisations nettes	180 604	5 074 725
Trésorerie	522 219	2 098 236
Total dettes	9 657 592	12 685 613
Charges financières	35 904	31 394
Résultat financier	- 32 144	- 26 213
Résultat de l'ensemble consolidé	- 1 732 346	- 516 843